



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

2023_077_PM

EXTRAIT DU REGISTRE DES

ARRETES DU MAIRE

Objet : Demande d'occupation du domaine public sur le parvis de la poste « Sté TRANSDEV »
Le Maire de la Commune de Mallemort,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1, 2212-2, 2213-1, 2213-2 et les suivants,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R411-1 à R.411-9 et R411-25 à R.411-28, ainsi que R417-10,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

Vu l'arrêté 2023_04_SG du 22 mai 2023 portant délégation de signature à Monsieur Christian BRONDOLIN, 1^{er} adjoint au Maire, durant l'absence de Madame le Maire du 01 au 30 juin 2023.

Considérant la demande formulée par Madame [REDACTED], concessionnaire du réseau de Salon Etang Côte Bleue de la Métropole mobilité Société TRANSDEV Alpilles Berre Méditerranée, sollicitant l'autorisation d'utiliser le domaine public, parvis de la poste afin d'organiser une après-midi pour la télédistribution et la réactivation des cartes scolaires le :

Mardi 11 juillet 2023 de 16h à 19h

Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir la sécurité des usagers.

ARRETE :

Article 1 : La société TRANSDEV, représentée par Madame [REDACTED] est autorisée à organiser une après-midi « télédistribution et réactivation » des cartes scolaires le **mardi 11 juillet 2023 de 16h à 19h.**

Article 2 : A cette occasion Madame [REDACTED] société TRANSDEV est autorisée à utiliser le domaine public parvis de la poste afin de pouvoir accueillir les clients en toute sécurité.

Article 3 : La signalisation nécessaire sera mise en place par le pétitionnaire pour permettre l'application du présent arrêté.

Article 4 : Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation leur sera transmise :

- Madame la Directrice Générale des services
- Monsieur le Responsable de la Police Municipale

Une copie sera adressée à :

- Mme [REDACTED] représentante de la société TRANSDEV

Fait à Mallemort, le 06/06/2023

Le Maire empêché
1^{er} Adjoint
Christian BRONDOLIN

